

LA DICTÉE AU BREVET D'ÉTUDE DU PREMIER CYCLE AU BURKINA FASO : UNE INJUSTICE CONSTATÉE DANS LE BARÈME DE NOTATION

Tilado Jérôme NATAMA

Université Joseph Ki-Zerbo - Burkina Faso

tiladonatama@gmail.com

Résumé : La dictée est un outil qu'utilisent fréquemment les enseignants du français pour contrôler le degré de maîtrise de la langue par les apprenants. Pratiquée depuis l'école primaire, la dictée est omniprésente jusqu'en classe de 3^e. C'est justement sa présence à l'épreuve de français au Brevet d'Étude du Premier Cycle qui nous intéresse dans ce présent article. En effet, nous avons remarqué que les taux de réussite au B.E.P.C. au Burkina ces dix dernières années sont très faibles (cf. annexe 2). L'une des causes de l'échec des candidats est le nombre élevé de zéros en dictée. En effet, nous avons mené une étude dans un jury d'examen du B.E.P.C. de la session de 2019 dans la région du Centre-ouest. À l'issue de l'étude, nous nous sommes rendu compte que le mode d'évaluation de la dictée est inadapté, car le barème de notation est trop rigide. La preuve est que dans le jury où a lieu l'étude, sur 428 candidats, 402 candidats ont eu zéro en dictée. Alors, pour réduire au minimum le nombre de zéros, nous avons proposé le remplacement de la dictée classique par la dictée à trous. Cette dictée à trous a l'avantage de demander expressément aux candidats d'orthographier correctement vingt mots supprimés dans un texte. De ce fait, chaque mot étant noté sur 1 point, il est donc impensable qu'un candidat rate l'orthographe de tous les mots.

Mots-clés : Dictée, évaluation, enseignement-apprentissage, langue française, examen, échec

Abstract : Dictation is a tool that French teachers frequently use to control the level of language proficiency by learners. Practiced from primary school, dictation is omnipresent up to the 3rd grade. It is precisely his presence in the French test in the First Cycle Study Certificate that interests us in this article. Indeed, we have noticed that the success rates at the First Cycle Study Certificate in Burkina the last ten years have been very low (see Annex 2). One of the causes of the candidates' failure is the high number of dictation zeros. Indeed, we conducted a study in a First Cycle Study Certificate of the 2019 session in the Central West region. At the end of the study, we realized that the way of evaluating dictation is unsuitable because the grading scale is too rigid. The proof is that in the jury where the study takes place, out of 428 candidates, 402 candidates had zero in dictation. So, to reduce the number of zeros as much as possible, we proposed replacing the traditional dictation by the hole dictation. This gap dictation has the advantage of specifically asking candidates to spell correctly twenty deleted words in a text. Therefore, each word being marked on 1 point, it is therefore unthinkable that a candidate misses the spelling of all the words.

Keywords : Dictation, assessment, teaching-learning, French language, exam, failure

Introduction

Le Brevet d'Étude du Premier Cycle (B.E.P.C.) est le second diplôme de l'enseignement général au Burkina Faso. Il atteste de l'acquisition de connaissances générales au terme de quatre années d'étude (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) dans les disciplines telles que les mathématiques, les sciences physiques, les sciences naturelles, l'histoire-géographie, l'anglais, le français, et, l'éducation physique et sportive.

L'épreuve de français, l'une des sept épreuves, comporte trois sous-épreuves que sont la dictée, le maniement et la connaissance de la langue et l'expression. Parmi ces sous-épreuves, la dictée semble redoutée par les candidats, parce que nombreux parmi eux y obtiennent une note de « 00/20 ». Pourtant la dictée fait depuis longtemps partie de l'enseignement-apprentissage du français. Elle est donc un outil de contrôle du degré de maîtrise de la langue française. Son objectif est d'amener l'apprenant à réinvestir ses acquis linguistiques. C'est pour cela qu'elle est une composante de l'épreuve de français au B.E.P.C. Mais, pourquoi plusieurs candidats ont-ils zéro en dictée ? L'hypothèse qui découle de cette interrogation est que les zéros à la dictée sont dus, d'une part, à la non maîtrise des règles grammaticales et orthographiques par les candidats et, d'autre part, à la rigidité du barème de notation. Ces zéros à la dictée contribuent à faire baisser le taux national de réussite au B.E.P.C.

Dans ce présent article, notre objectif est de proposer une nouvelle forme d'évaluation de la dictée, afin de réduire au minimum le nombre de zéros et par ricochet, rehausser le taux de réussite national. Pour étayer notre hypothèse, l'analyse portera d'abord sur les outils de la langue, ensuite nous tenterons de donner les causes des zéros des candidats à la dictée et enfin, nous proposerons une nouvelle forme d'évaluation de la dictée au B.E.P.C.

1. Les outils de la langue

L'apprentissage de la langue française, dans un cadre formel, passe prioritairement et impérativement par l'acquisition de son alphabet. Ainsi, selon M. Riegel (2014, p.114), la langue française comporte « 26 lettres, auxquelles s'ajoutent des accents (aigu, grave, circonflexe) et des signes auxiliaires (tréma, cédille) » qui permettent aux usagers de la transcrire. Nul besoin de les rappeler, car tous les apprenants de la langue française ont appris ces vingt-six (26) lettres par cœur à l'école primaire. Néanmoins, l'alphabet français commence par la lettre « a » et se termine par la lettre « z ». La lettre « a » a été apprise à travers la leçon « La moto de **papa**. » et « **Z**ida va au **z**oo. » (Cf. Sanou/Dao et al. 2010) a permis d'apprendre la lettre « z » en classe de cours préparatoire première année (CP1). Après l'apprentissage isolé des lettres, il s'est agi, par la suite, de les combiner entre elles, surtout les voyelles et les consonnes, pour former des syllabes, des mots. C'est ainsi que la leçon « **A**ntoine balaie la **v**eranda. » a permis d'apprendre le son « an » et « **H**enri est

l'enfant de Félix. » (Cf. Sanou/Dao et al. 2010) a permis d'apprendre une autre variante du même son « an » mais s'écrivant cette fois-ci avec la lettre « e ».

Les lettres qui avaient été apprises pêle-mêle en classe de CP1 par l'apprenant sont ordonnées par ordre alphabétique en classe de cours élémentaire première année (CE1). La prononciation de certaines lettres a même été modifiée. Il s'agit notamment des lettres « c, f, g, h, j, k, l, m, n, r, s, w, x, y, z ». À partir du classement alphabétique des lettres, l'acquisition de l'alphabet français est effective. Dès lors, il ne s'agit plus d'apprendre l'alphabet, mais de combiner les lettres entre elles pour former des mots. Donc, nous pouvons définir le mot comme étant formé d'un ou de plusieurs lettres. C'est ce que Porée (2011, p.61) confirme en ces termes : « Les mots sont des entités formées de petits signes appelés lettres. ». Par exemple, dans la phrase « Ali a un seau d'eau sur son vélo. », le premier mot « Ali » est formé de trois lettres, alors que le deuxième mot « a » est formé d'une seule lettre.

Une fois les vingt-six (26) lettres bien mémorisées, l'utilisateur de la langue française peut générer une infinité de mots. Ces mots, combinés entre eux, lui permettent de construire des phrases. Une phrase est donc formée d'un ou de plusieurs mots. Par exemple, « Les élèves inconscients bavardent en classe. », « Silence ! » sont des phrases. La première phrase est formée de six mots, tandis que la seconde est formée d'un seul mot. Mais, il est judicieux de signaler qu'il ne suffit pas d'aligner des mots pour former une phrase. Ainsi, « Les bavardent inconscients en classe élèves. » n'est pas une phrase, car elle n'a aucun sens. Une phrase est donc, selon Urbain Domergue cité par Tisset (2010, p.51), une « unité ayant un sens complet, contenant autant de propositions que de verbes finis ». L'agencement des mots dans la phrase tient compte des constituants canoniques de la phrase verbale. De ce fait, « Les élèves inconscients bavardent en classe. » est formé du groupe sujet « les élèves inconscients », du groupe verbal « bavardent » et du groupe circonstanciel « en classe ».

Avec les milliers de mots que compte la langue française, comment construire des phrases dépourvues de fautes ? À priori, il semble impossible d'écrire un texte sans fautes. Il est à noter qu'un texte est un enchevêtrement de phrases. Mais, pour Maingueneau (2001, p.143), il « n'est pas une simple succession de phrases, [car] il constitue une unité linguistique spécifique ». Le texte est alors « une suite bien formée d'unités (phrases, propositions, actes de langage ou d'énonciation) liées progressant vers une fin ». (Adam et Petitjean 1995, p.84). La langue s'est dotée de règles permettant aux usagers d'orthographier correctement les mots. Une application efficace de ces règles permet alors de produire un texte sans fautes d'orthographe grammaticale, ni de fautes d'orthographe lexicale.

1.1. L'orthographe grammaticale

L'orthographe grammaticale renvoie aux relations d'interdépendance qu'entretiennent les mots dans une phrase. Selon Chartrand et al. (2011, p.68), « l'orthographe grammaticale décrit les règles d'accord des mots de classes variables dans une phrase écrite ». En effet, les mots de la langue française sont répartis en dix classes (Cf. Dubois et Lagane, 2009, p.3), afin de faciliter leur appropriation. Ces dix classes de mots se subdivisent en cinq classes variables et cinq classes invariables. Les classes variables regroupent les noms, les pronoms, les déterminants, les adjectifs qualificatifs et les verbes. Ces classes, variant en genre et en nombre, regorgent d'une multitude de règles d'accord. C'est la maîtrise de ces règles qui permet d'éviter les fautes grammaticales. Quant aux classes invariables, elles ne varient ni en genre, ni en nombre. Les mots invariables que sont les adverbes, les prépositions, les interjections, les conjonctions de coordination et de subordination ne comportent donc pas de règles d'accord. Mais, comment faire pour identifier la nature d'un mot lorsque l'on écrit ?

L'identification des mots ou plutôt leur classification en catégories grammaticales par les apprenants du français est étalée sur quatre années d'étude. Les dix classes de mots ont été apprises une à une à partir de la classe de CE1 et ce, jusqu'en classe de CM2. Par exemple, l'étude du nom passe par son identification dans une phrase. De façon générale, le nom est précédé d'un déterminant. Ensuite, vient la subdivision des noms en noms propres, noms communs, noms concrets, noms abstraits, noms simples, noms composés, etc. pour aboutir au féminin et au pluriel des noms. Les verbes font appel aux modes, aux temps, aux groupes, aux personnes, etc. L'étude des classes de mots est un véritable dédale. Pourtant, la maîtrise de la langue française passe impérativement par la maîtrise de ces classes de mots.

En principe, à l'issue des quatre années d'étude, l'apprenant est nanti de connaissances nécessaires lui permettant de déterminer la nature de n'importe quel mot dans une phrase. L'identification systématique de la nature des mots permet à l'apprenant d'appliquer efficacement les règles afférentes aux classes de mots variables. Ainsi, il sait que :

- le nom s'accorde en nombre avec son déterminant,
- le déterminant s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne,
- le pronom s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace,
- l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie,
- le verbe s'accorde en nombre avec son sujet,
- etc.

Ces cinq règles sont à appréhender comme un résumé des centaines de règles d'accord que renferme la langue française. Nous n'avons pas la prétention de toutes les passer en revue ici, puisque les manuels de grammaire ont déjà fait le travail. Tout compte fait, nous convenons avec Lefrançois

(2009, p.28) que « la principale difficulté en matière d'accord n'est pas le nombre de règles, mais bien la difficulté pour le scripteur de choisir celle qu'il doit appliquer. Cela suppose nécessairement la capacité à discerner la classe des mots en contexte. ». Donc, la maîtrise des classes de mots qui est synonyme de la maîtrise des règles d'accord par les élèves leur permet d'éviter les fautes d'orthographe grammaticale. Qu'en est-il alors des fautes d'orthographe lexicale ?

1.2. L'orthographe lexicale

Précisons d'entrée de jeu que c'est le dictionnaire qui règle l'apprentissage de l'orthographe lexicale aussi appelée orthographe d'usage. Elle est donc la façon d'écrire un mot, tel qu'il est consigné dans le dictionnaire. Selon Simard (1995, p.145), l'orthographe lexicale renvoie à « l'ensemble des graphies imposées par des conventions linguistiques qui ne dépendent pas des règles d'accord ». Si tel est le cas, par quel mécanisme l'élève apprend-il les mots de la langue ? Le processus d'acquisition du vocabulaire de la langue française commence déjà à partir de la lecture-écriture des lettres de l'alphabet. Une fois l'alphabet mémorisé et grâce à la syllabation¹, un élève peut, théoriquement, ne serait-ce que phonétiquement, écrire n'importe quel mot qu'il entend. Par exemple, le mot « *papa* » comporte deux lettres « p » et « a » et deux syllabes « pa-pa ». Même si l'élève n'a pas encore vu le mot « papa », il est capable de l'écrire correctement grâce à sa maîtrise de l'alphabet et à la syllabation. Suivant la même logique, l'élève pourrait écrire le mot « orthographe » ainsi : ortografe. Du point de vue phonétique, le mot est correct. Mais il y a une omission de la lettre « h » qui ne transparait pas dans la prononciation syllabique et une substitution des lettres « ph » par la lettre « f » qui se prononcent de la même manière. Pour réussir donc à écrire correctement le mot « orthographe », il faudrait que l'élève l'ait rencontré préalablement au cours de la lecture d'un texte et qu'il ait pris le temps de mémoriser l'image de ce nouveau mot qu'il vient de rencontrer. C'est dans ce sens que Pacton, Fayol et Perruchet (1999, p.26) déclarent : « Un enfant ayant préalablement rencontré un mot pourrait l'écrire de mémoire alors qu'un autre ne l'ayant jamais rencontré en construirait une graphie par correspondances phonèmes/graphèmes. ».

En somme, l'acquisition du vocabulaire d'une langue passe par la lecture-mémorisation. L'élève, au cours de la lecture d'un texte, doit faire attention à l'image des mots qui ne lui sont pas familiers. C'est, du reste, ce qu'affirment Siffrein-Blanc et Georges (2010, p.28) en ces termes : « L'acquisition de l'orthographe lexicale passe par un processus complexe de mémorisation à long terme de la forme entière des mots écrits. Sa connaissance correspond à la connaissance de la forme orthographique des mots. ». Ainsi, l'un des moyens

¹ La syllabation est la prononciation d'un mot en syllabe. Une syllabe est l'association du phonème d'une voyelle et celui d'une consonne formant un son unique.

d'éviter les fautes d'orthographe lexicale, pour un élève, est de constituer un stock lexical à travers la lecture régulière de textes. Ce stock lexical pourrait être réinvesti ultérieurement dans ses productions personnelles de textes ou lors d'une dictée.

Mais l'existence d'une pluralité de graphèmes associés à un même phonème complique davantage l'apprentissage de l'orthographe lexicale. C'est le cas des sons « an, am, en, em », « o, au, eau », « è, ai, ei », « in, ein, ain, aim » etc. Par exemple, un élève aura des difficultés à choisir parmi les graphies « ein, ain, aim, in » le graphème qui sied pour écrire les mots « frein, faim, fin, pépin et pain. » Il aura plus tendance à écrire « *pépain » comme « pain », car le mot « pain » lui est plus familier que le mot « pépin ». Il en est de même pour les mots à double consonne. Ainsi, les mots « développ~~e~~ment, correction, con~~n~~naissance, comm~~m~~ander, batt~~t~~re, accord~~d~~er, syll~~l~~abe, diffic~~l~~ile, add~~d~~itionner, sugg~~g~~estion, etc. » comportent une double consonne. Par exemple, un élève qui, lors d'une dictée, écrit le mot « battre » avec un seul « t » a commis une faute d'orthographe lexicale et de ce fait il perd un point puisqu'en dictée les fautes d'orthographe lexicale sont sanctionnées par le retrait d'un point.

Il existe néanmoins quelques règles permettant aux élèves de réussir l'orthographe de certains mots. Nous faisons allusion à la formation des adverbes en -ment, aux homonymes homophones et à la famille de mots. Les mots « ardemment, abondamment » s'écrivent avec deux « m », parce qu'ils sont des adverbes formés à partir des adjectifs qualificatifs « ardent et abondant ». La règle stipule que lorsque l'adjectif qualificatif se termine par « -ent » ou « -ant », on supprime le « t », puis on transforme le « n » en « m » avant d'ajouter le suffixe -ment. De ce fait, un élève qui maîtrise bien cette règle et qui est capable de déterminer systématiquement la nature des mots, écrira correctement, lors d'une dictée, le mot « violemment » et non *violament, puisque le « em » se prononce « a ».

Pour ce qui est des homonymes homophones, tels que « a/à », « se/ce », « son/sont », « ou/où », etc., des règles permettent de choisir la bonne orthographe. Par exemple, « a » est le verbe « avoir » conjugué à la troisième personne du singulier au présent du mode indicatif et « à » est une préposition. Le choix de la préposition « à » est guidé par le fait qu'on ne peut pas la remplacer par « avait » dans une phrase. Donc, on ne peut pas écrire : « L'élève va a l'école. » mais « L'élève va à l'école. », car il est impossible de dire : « L'élève va avait l'école. ». Par contre, on écrit « a », sans accent, quand on peut le remplacer par « avait ». De même, « se », pronom personnel, suit toujours un verbe, tandis que « ce », adjectif démonstratif, suit toujours un nom. Ainsi, dans la phrase suivante : « Ce garçon se lave tous les jours. », si l'élève sait que « garçon » est un nom et que « lave » est un verbe, le choix de « ce » ou « se » sera approprié devant chaque complément.

Enfin, la famille de mots qui est un ensemble de mots formés à partir d'un même radical peut aider l'élève à réussir l'orthographe des mots issus de

la même famille. Il suffit, par exemple, que l'élève sache comment on écrit le mot « physique » pour réussir aisément, à écrire correctement les mots « physiologie, physiologiste, physionomie », car ayant le même radical que « physique ».

La dictée est l'un des outils utilisés par l'enseignant pour contrôler le degré d'acquisition des règles d'accord et la connaissance des mots de la langue par l'élève. De ce fait, un texte lui est dicté et la tâche lui revient d'orthographier correctement les mots. Ainsi, la correction d'une copie de dictée consiste à rechercher des anomalies d'écriture. En effet, l'enseignant sillonne le texte des yeux à la recherche de fautes. Pour espérer avoir la moyenne, l'élève doit éviter de commettre beaucoup de fautes, car une faute d'orthographe grammaticale lui coûte deux points et une faute d'orthographe lexicale un point.

2. Corpus

Dans la conduite de notre étude, nous nous sommes intéressés aux élèves de la classe de troisième, candidats au Brevet d'Étude du Premier Cycle. Ainsi, notre corpus est constitué de dix copies de dictée de l'épreuve de français de l'examen du B.E.P.C. de la session de 2019 au Burkina Faso. Nous avons choisi cet examen final, car les notes révèlent le niveau réel des candidats. La dictée avait pour titre « La plaine commune » et a été extraite de l'œuvre *Kalahaldi, la patte de charognard* de l'écrivain burkinabè Baba Hama. L'œuvre a été publiée en 2014 aux éditions L'Harmattan. La dictée comporte cent-vingt-quatre (124) mots, y compris le titre.

Dans le centre d'examen de Léo, composé de six jurys, les correcteurs², en présence des encadreurs (deux inspecteurs de l'enseignement secondaire et un conseiller pédagogique), ont adopté le barème suivant pour la correction des copies.

- une faute d'orthographe grammaticale égale à moins 2 points ;
- un accent mal placé (accent entraînant le changement de la classe du mot comme à et a ; ou et où) égale à moins 2 points ;
- un mot sauté ou inventé égale à moins 2 points ;
- absence de référence du texte égale à moins 2 points ;
- absence de titre égale à moins 2 points par mot ;
- une faute d'orthographe lexicale égale à moins 1 point ;
- absence de majuscule en début de phrase ou nom commun portant une majuscule égale à moins 1 point ;
- absence d'accent (aigu, grave, circonflexe) au nombre de quatre égale à moins 1 point ;
- la ponctuation : absence de virgule³ au nombre de quatre égale à moins 0,5 point.

² Nous étions l'un des correcteurs.

³ Parmi les signes de ponctuation, seule la virgule n'est pas dictée.

Nous avons un lot de quatre-vingt-dix (90) copies à corriger. À la fin de la correction et après avoir appliqué le barème susmentionné, un seul candidat a obtenu la note 9 sur quatre-vingt-dix (90) candidats. Les quatre-vingt-neuf (89) autres candidats ont eu zéro à la dictée.

3. Les causes des mauvaises notes des candidats en dictée

3.1. La non maîtrise des règles de la langue

L'analyse du corpus a révélé que les élèves ne connaissent pas les classes de mots, ni ne maîtrisent les règles d'accord y afférentes. L'analyse de la troisième phrase du texte de la dictée est explicite à ce propos :

« Le sable, d'un jaune ocre, virait peu à peu au vert là où quelques herbes précoces avaient poussé. »

La phrase comporte cinq accords que sont :

- un verbe : virait,
- un déterminant : quelques,
- un nom : herbes,
- un adjectif qualificatif : précoces,
- le participe passé du verbe « pousser » conjugué avec l'auxiliaire « avoir » à l'imparfait de l'indicatif : avaient poussé.

En plus des cinq accords, elle comporte un homonyme homophone (vert : vers, verre, ver). Voici la répartition des fautes d'accord commises par les candidats.

Fautes d'accord	Nombre de candidats ayant commis la faute
virait	01
quelques	03
herbes	01
précoces	04
avaient poussé	07

Cette statistique sur les fautes d'orthographe grammaticale révèle l'ignorance des règles d'accord par les candidats. Ainsi, sept candidats sur dix ne maîtrisent pas l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. En rappel, « le participe passé d'un verbe conjugué avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde jamais avec son sujet. Mais il s'accorde toujours en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD) qui le précède. » (Gaillard, 2015, p.246). Si cette règle avait été bien assimilée, le candidat H37⁴ n'aurait pas écrit : « ...*quelques herbes précoces avaient poussés* ». En effet, le candidat ignore qu'il n'y a pas de complément d'objet direct dans la phrase. Par conséquent, le participe passé « poussé » ne s'accorde ni en genre, ni en nombre.

⁴ H37 est le numéro d'anonymat de la copie du candidat.

3.2. Le désintérêt à la lecture

À l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la lecture est devenue une corvée pour les élèves. Pourtant, elle est l'un des moyens majeurs d'acquisition de l'orthographe lexicale. À l'école primaire, la lecture est une activité fréquemment pratiquée. Mais à partir de la classe de 6^e et ce jusqu'en 3^e, elle semble négligée, voire abandonnée. Les rares fois que les enseignants font lire un texte aux élèves, c'est en début d'une séquence didactique où le texte modèle est distribué aux élèves. Ces derniers ont tout au plus, dix minutes pour s'imprégner du contenu du texte, afin de pouvoir répondre aux questions de l'enseignant. Cet état de faits ne leur permet pas de fixer de nouveaux mots dans leur mémoire. C'est pour cela que les candidats ont commis beaucoup de fautes d'orthographe dans la dictée, en témoigne le tableau ci-dessous.

Copies	Fautes d'orthographe grammaticale	Fautes d'orthographe lexicale	Total
H18	22	26	48
H33	10	21	31
H37	12	15	27
H45	12	18	30
J6	04	11	15
J7	14	8	22
J8	04	03	07
J12	13	12	25
L10	25	16	41
L16	11	08	19

La lecture, nous insistons là-dessus, est ce qui permet à un élève d'enrichir son vocabulaire et par ricochet, maîtriser les classes grammaticales.

4. Discussion

L'un des objectifs de l'enseignement du français au post-primaire est d'amener l'élève à produire des textes selon la situation de communication. Ainsi, l'élève, à la sortie de la classe de troisième, doit pouvoir s'exprimer convenablement à l'oral et à l'écrit, de manière à se faire comprendre. Il doit donc être capable de :

- rédiger une lettre privée ou officielle avec explication et argumentation,
- rédiger un récit riche et complet avec dialogue et/ou portrait,
- rédiger la suite d'un texte,
- rédiger la scène antérieure d'un texte donné,
- produire tout type d'argumentation.

(Inspection de Français, 2010)

Nous remarquons donc qu'en classe de 3^e, l'enseignant de français a pour mission d'amener les élèves à produire six types de textes, à savoir la lettre privée, la lettre officielle, le récit intégrant un dialogue, le récit intégrant un portrait, poursuivre la narration du récit d'un texte donné et le texte argumentatif. Pour réussir la production de ces types de textes, deux types d'outils sont enseignés aux élèves. Il s'agit des outils de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire) et des outils formels (les éléments constitutifs de chaque texte et leurs agencements). Les outils de la langue sont des connaissances indispensables à la production d'un texte donné. Par exemple, l'accord de l'adjectif qualificatif (grammaire), l'imparfait de l'indicatif (conjugaison) et la dérivation (vocabulaire) sont des notions enseignées aux élèves dans la séquence « Produire un récit intégrant un portrait ». L'élève doit réinvestir ces connaissances lors de la production dudit texte.

Malheureusement, de nombreux élèves ne perçoivent pas ce lien. Ils produisent des textes sans un réel réinvestissement des connaissances qui leur ont été enseignées au niveau de la grammaire, du vocabulaire et de la conjugaison. Cet état de faits résulte du mode d'évaluation des connaissances, car un devoir de français au post-primaire comporte deux grandes parties. La première partie, intitulée *Maniement et connaissance de la langue*, comporte des questions isolées portant sur la grammaire, le vocabulaire et la conjugaison. La seconde partie, elle, intitulée *Compréhension et expression*, comporte des questions de compréhension portant sur le texte d'étude et un sujet d'expression demandant aux élèves de produire un type de texte donné, généralement du même type que le texte d'étude. Cette manière d'évaluer cloisonne les connaissances au niveau de chaque entité (grammaire, vocabulaire, conjugaison et expression) de telle sorte que l'élève ne perçoit pas leur relation logique et la convergence des outils de la langue vers l'expression.

Étant donné que les élèves sont incapables de réinvestir les connaissances de la langue dans la production des textes, il va s'en dire qu'ils ne pourront pas non plus les réinvestir dans la dictée. C'est ce qui explique, en partie, les nombreux zéros en dictée au B.E.P.C. En effet, dans le jury 2 où nous avons corrigé, sur un total de quatre-cent-vingt-huit (428) candidats, quatre-cent-deux (402) ont eu zéro en dictée, perdant ainsi 20 points et compromettant dangereusement leur chance de réussite. Le jury a enregistré un taux de réussite de 24,76%, soit cent-six (106) candidats admis. Trois-cent-vingt-deux (322) candidats ont été ajournés, probablement à cause de leur zéro en dictée.

Au regard de ce résultat catastrophique, nous proposons de revoir le mode d'évaluation de la dictée au B.E.P.C., afin de réduire au minimum le nombre de zéros et par voie de conséquence, rehausser le taux de réussite. Nous proposons donc l'abandon de la dictée classique au profit de la dictée à trous.

La dictée à trous consiste à supprimer des mots dans un texte, en l'occurrence les adjectifs qualificatifs, les homonymes homophones, les noms et les verbes. Au total, vingt mots sont supprimés du texte. Ces mots supprimés

sont affectés de numéros, de 1 à 20 selon leur apparition dans le texte. Ces numéros ont pour but de guider la réinsertion des mots dans le texte. Une légende permet au candidat de choisir la bonne orthographe parmi des mots proposés. Ensuite, il la reporte dans le texte au numéro correspondant. Quant aux verbes, ils sont donnés à l’infinitif. Il revient au candidat de les conjuguer aux temps et modes donnés entre parenthèses. Chaque bonne réponse égale à un (1) point. Un exemple de présentation d’une dictée à trous se trouve à l’annexe 1.

Dans la dictée classique, un candidat perd deux (2) points s’il commet une faute d’orthographe grammaticale. Par contre, à la dictée à trous, il perd un (1) point pour une faute d’orthographe, qu’elle soit grammaticale ou lexicale. La dictée à trous a pour objectif explicite d’évaluer la compétence des candidats sur la maîtrise de règles et de mots choisis. C’est exactement la même chose pour l’évaluation de la grammaire et du vocabulaire où, lors d’un devoir « n », toutes les notions enseignées ne font pas l’objet d’évaluation. À un devoir « n+1 », on n’évalue plus sur les mêmes notions qu’au devoir « n », mais de nouvelles notions qui n’ont pas encore fait l’objet d’évaluation. De la même manière, nous affirmons que la dictée à trous est le meilleur moyen d’inciter les élèves à la mémorisation des cours et à l’application des règles de la langue, si toutefois elle est pratiquée dès la classe de 6^e. Elle leur permettra de découvrir et de mémoriser de nouveaux mots. Car, au fil des dictées, l’enseignant choisira de nouveaux mots qui n’ont pas encore fait l’objet d’évaluation. De ce fait, l’élève qui aurait raté l’orthographe des mots évalués corrigera son erreur et tâchera d’éviter les mêmes fautes à l’avenir, car on apprend en corrigeant ses erreurs.

Au regard de ce qui précède, nous estimons que l’évaluation et la notation de la dictée classique au B.E.P.C. sont une injustice faite aux candidats. Un candidat qui aurait commis, par exemple, cinq (5) fautes d’orthographe grammaticale et dix (10) fautes d’orthographe lexicale a zéro sur vingt (00/20). Au total, il n’a pas pu orthographier correctement quinze (15) mots sur cent-vingt-quatre (124) mots que compte le texte de la dictée (pour le cas de notre corpus). Cela signifie qu’il a orthographié correctement cent-neuf (109) mots, mais malgré tout, on lui donne zéro. Cela n’est pas juste. Il est donc difficile pour beaucoup de candidats d’avoir la moyenne à la dictée classique, excepté les candidats surdoués. Certains candidats sont même découragés et ne font plus d’effort pour s’améliorer en dictée. Pour ces derniers, une dictée est synonyme de zéro.

C’est pour éviter ces zéros et l’injustice faite aux candidats que nous plaïdons pour l’adoption de la dictée à trous qui, du reste, comporte des avantages. En effet, avec la dictée à trous, la correction des copies se trouve simplifiée, car chaque orthographe erronée est égale à moins 1 point. Alors qu’à la dictée classique, il faut d’abord souligner toutes les fautes, ensuite les catégoriser (puisqu’il y a des fautes de moins 2, moins 1, moins 0,5) avant de

décider de la note qu'on doit attribuer à la copie. En plus, elle motive les élèves à la lecture et à la rétention des règles d'accord, puisque désormais ils savent que la dictée n'est plus synonyme de zéros. Enfin, l'élimination des zéros à la dictée aura pour conséquence positive la réduction du taux d'échec au B.E.P.C.

Conclusion

L'on retient que la dictée est la bête noire des candidats au Brevet d'Étude du Premier Cycle, parce que plusieurs d'entre eux y ont zéro. Sur cent (100) élèves qui ont réussi au BEPC de la session de 2019, et, qui sont inscrits en classe de seconde au titre de l'année scolaire 2019-2020 que nous avons interrogés, soixante-treize (73) élèves affirment avoir eu zéro en dictée. La principale cause du nombre élevé de zéro est la non maîtrise des règles de la langue, doublée d'un désintérêt pour la lecture par les élèves. En plus de ces deux causes, il ressort que le barème de notation, ainsi que le mode d'évaluation de la dictée sont des facteurs aggravants. C'est ainsi que nous estimons qu'il est préférable de remplacer la dictée classique, source de mauvaises notes, par la dictée à trous, plus avantageuse.

Références bibliographiques

- ADAM J.-M. & PETITJEAN A. 1995. *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.
- CHARTRAND S.-G., AUBIN D., BLAIN R., SIMARD C. 2011. *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Montréal, Chênevière Éducation.
- DUBOIS J. & LAGANE R. 2009. *Grammaire*, Paris, Éditions Larousse.
- GAILLARD B. 2015. *100 jours pour ne plus faire de fautes ! Grammaire, orthographe, conjugaison*, Paris, Éditions de l'Opportun.
- HAMON A. 2007. *Grammaire et analyse. Analyse grammaticale et analyse logique*, Paris, Hachette Éducation.
- LEFRANÇOIS P. 2009. « Mettons-nous d'accord ! », *Vivre le primaire*, n°1, volume 22, p. 28-39.
- MAINGUENEAU D. 2001. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, 3^e édition, Paris, Nathan.
- PACTON S., FAYOL M., PERRUCHET P. 1999. « L'apprentissage de l'orthographe lexicale : le cas des régularités », In *Langue française*, n°124, pp. 23-39.
- POREE M.-D. 2011. *La Grammaire française pour les Nuls*, Paris, Éditions First-Gründ.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. 2014. *Grammaire méthodique du français*, 5^e édition, Paris, PUF.
- SANOU, DAO B. & SIDIBE, DOUAMBA J. 2010. *Lire au Burkina 1^{re} année*, MEBA.
- SIFFREIN-BLANC J. et GEORGES F. 2010. « L'orthographe lexicale », In *Développements*, volume 1, n°4, pp. 27-36.

- SIMARD C. 1995. « L'orthographe d'usage chez les étudiants des ordres postsecondaires », *Revue des sciences de l'Éducation*, pp. 145-165.
- TISSET C. 2010. *Enseigner la langue française à l'école*, Paris, Hachette Éducation.

Annexe 1 : Dictée à trous

B.E.P.C.
Session de 2019

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice

Epreuve de Français (1^{er} tour)

Durée : 30 mn
Coefficient : 01

Nom

Prénom(s).....

N° PV :.....

Centre :.....

Jury :.....

Dictée : La plaine commune

Un vent frais 1..... sur la plaine. Le ciel, d'un bleu azur, était chargé par endroits de fins nuages 2..... Le sable, d'un jaune ocre, virait 3..... au 4..... là 5..... quelques herbes 6..... 7..... Les pique-boeufs avaient commencé 8..... vers le sud à tire d'ailes par vagues 9..... Certains soirs, l'horizon se faisait 10..... comme si un orage se préparait. Les signes ne 11..... pas, l'hivernage était proche. Les bergers savaient aussi lire 12..... signes 13..... de la saison des pluies. Bientôt, il leur 14..... 15..... leur camp car les cultivateurs 16..... allaient eux aussi 17..... remettre au 18..... C'était ainsi depuis la nuit des temps. Bergers et agriculteurs 19..... sur cette plaine 20.....

D'après Baba Hama, *Kalahaldi, la patte du charognard*, Ed. L'Harmattan, 2014, p.85

Consignes

Choisissez la bonne orthographe et reportez-la dans le texte en vous servant des numéros.

Conjuguez correctement les verbes dans le texte au temps indiqué entre parenthèses.

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| 1. soufflait, soufflait | 3. peu a peu, peu à peu, peut à peut |
| 2. blancs, blanc, blanches | 4. vert, vers, verre |

- | | |
|--|---|
| 5. ou, où | 13. anonciateurs, annonciateurs, annonciateur |
| 6. précoces, précoce, précosses, précosse | 14. falloir (imparfait de l'indicatif) |
| 7. avoir pousser (plus-que-parfait de l'indicatif) | 15. lever, levé |
| 8. à migrer, a migré, à migré | 16. sédentaires, sédentaires |
| 9. successifs, successives | 17. se, ce, ceux |
| 10. menaçant, menacant | 18. travaille, travail |
| 11. tromper (imparfait de l'indicatif) | 19. se relayer (imparfait de l'indicatif) |
| 12. ses, ces, c'est | 20. sablonneux, sablonneuse |

NB : Une bonne réponse égale à 1 point.

Annexe 2 : Taux de succès au B.E.P.C. depuis ces dix dernières années au plan national

Années	Taux de succès
2010	30,70%
2011	30,63%
2012	52,30%
2013	22,57%
2014	28,73%
2015	39,22%
2016	29,41 %
2017	28,85%
2018	42,94%
2019	26,62%

Source : www.menapln.gov.bf